



Note aux stagiaires internés Dépôt des carnets de stage

Les stagiaires internés en Pharmacie Clinique et Hospitalière, en Biologie, en Officine et en Industrie et qui achèveront leur stage le **31 Août 2020** doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en quatre exemplaires avec la fiche d'évaluation **sous pli confidentiel** comme suit :

➤ **Pharmacie Clinique et Hospitalière et Biologie :**

- le Jeudi 17 Septembre 2020.

➤ **Officine et Industrie :**

- le Vendredi 18 Septembre 2020.

dans le service des Stages de la Faculté de Pharmacie.

Remarque :

- ☞ Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen de stage.
- ☞ Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.



La Directrice des Stages

Pr. Amel El Fray Rhim